

des travaux de soulagement du chômage fourni par le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick.

C'était là une prime offerte aux électeurs de ce comté. On leur disait que le vote des électeurs, le jour du scrutin, déterminerait la mesure d'aide que le gouvernement accorderait au comté; que l'élection du Dr Coffyn, d'un partisan du gouvernement, en déciderait.

M. Price: Je ne crois pas que le premier ministre ait jamais dit cela.

L'hon. M. Veniot: Je savais parfaitement que vous diriez qu'il n'avait pas le droit de parler ainsi, dès qu'on vous signalerait cette déclaration; n'est-ce pas?

M. Price: Pour le moment, je me contente de nier.

L'hon. M. Veniot: Je l'affirme: Et le Règlement de la Chambre interdit à l'honorable député de mettre ma parole en doute.

Monsieur le président, nous allons examiner la véracité de sa parole. Dans le passé, l'honorable député de Gloucester a eu l'avantage de se prononcer à la législature provinciale et, brandissant des documents, de s'écrier: "J'ai les dossiers dans la main." Mais ces dossiers ne voulaient pas dire grand-chose. Et il n'en avait aucun quand il a parlé dans cette enceinte. J'ai communiqué avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick. Que la Chambre comprenne bien que, pour qu'on puisse s'y référer plus tard... (*Exclamations*) Très bien. Que la Chambre comprenne bien que, pour qu'on puisse s'y rapporter plus tard, je consigne ces paroles au hansard. Comme on le voit à la page 1019 (v.f.) du hansard, mon honorable collègue a dit:

Une élection se tenait dans ce comté; le premier ministre du Nouveau-Brunswick adressa la parole à une assemblée publique dans la ville de Bathurst, le vendredi soir précédant le jour du scrutin. Et il disait:

Un MEMBRE: Que dites-vous de la lettre?

Quelques MEMBRES: Qu'a-t-il dit?

M. PRICE: Je ne veux pas m'attarder à ce qui s'est produit dans le comté de Gloucester. Mais si jamais homme a eu l'occasion de se tenir coi, c'est bien l'honorable représentant de Gloucester, vu ce que le Gouvernement a fait pour sa circonscription. Le Gouvernement actuel comme les précédents y a engagé des dépenses énormes. Nous, de la droite, n'avons jamais critiqué ces dépenses, puisque la petite province du Nouveau-Brunswick en bénéficiait. Je tiens à lui dire dès maintenant que nous voulons bien que les dépenses faites à Abouagne et à Barachois fassent l'objet d'une enquête; ainsi il sera prouvé qu'en ce qui concerne les secours aux chômeurs, libéraux comme conservateurs ont été traités on ne peut mieux et que l'assistance a été distribuée d'une manière efficace et impartiale.

L'hon. M. VENIOT: De quoi vous plaingez-vous alors?

Un MEMBRE: Et que dites-vous de la lettre?

M. PRICE: Voici ce qu'aurait dit l'honorable M. Richards, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Je suis tellement heureux de voir l'honorable député de Gloucester à son siège (*Rires*), car ceci est vraiment drôle. Voici les paroles qu'on a voulu attribuer au premier ministre du Nouveau-Brunswick:

Nous ne voulons pas que le docteur Coffyn soit élu dans Gloucester parce que nous avons besoin de son vote pour maintenir le gouvernement au pouvoir.

C'est parfaitement vrai; il est indiscutable qu'il a dit cela car, en effet, il n'avait pas besoin du docteur Coffyn, vu qu'il disposait déjà d'une majorité suffisante. Mais selon l'honorable député de Gloucester le premier ministre a dit ce qui suit:

Nous voulons son élection parce que nous aurons ainsi l'occasion de faire quelque chose de grand pour le comté de Gloucester dans les secours aux chômeurs que vont fournir le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick.

Voilà la citation offerte par l'honorable représentant de Gloucester; mais je lui dis: rira bien qui rira le dernier. Après cette citation l'honorable député a ajouté:

Donc on voulait acheter les électeurs de ce comté...

Et ainsi de suite. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick jouit de la confiance de la province d'une extrémité à l'autre et je compte qu'il aura cette confiance pendant bien des années encore. C'est un administrateur de premier ordre et son régime éclairé le prouve. Il m'écrit:

La première phrase de celles que m'attribue M. Veniot est exacte quant au fond;

Quelle est cette première phrase?

Nous ne voulons pas que le docteur Coffyn soit élu dans Gloucester parce que nous avons besoin de son vote pour maintenir le gouvernement au pouvoir.

Or, qu'a dit le premier ministre Richards? Dans sa lettre il continue:

L'exactitude n'entre pour rien dans le reste. Je n'ai pas du tout parlé du docteur Coffyn à propos de secours aux chômeurs. J'ai dit effectivement que M. Veniot cherchait à s'arroger le mérite des travaux entrepris pour donner de l'emploi aux sans-travail parce que lui, comme tous les députés, a été invité à faire des suggestions au ministre du Travail; que je m'étais laissé dire qu'il montrait cette lettre partout pour faire croire aux électeurs qu'ils lui étaient redevables des travaux entrepris au bénéfice des chômeurs. J'ai fait remarquer qu'en fait sa lettre était identique à celle qu'ont reçue tous les membres de la Chambre des communes et que